

LISTE DES MEUBLÉS DE PARTICULIER À PARTICULIER

La réservation !!! Directement auprès du propriétaire. **Les disponibilités et photos des meublés !!!** Consultez les sur www.lessaisies-alm.net

CLA. : Classement meublé de tourisme (* à ****) 1 à 4 étoiles pour un confort normal à très confortable.

** : meublé classé en 2 étoiles .

**5 : meublé classé en 2 étoiles pour 5 personnes / couchages supplémentaires.

ec : classement en cours

TYPE :

- ACC** Appartement chalet collectif
- ACI** Appartement chalet individuel
- SCC** Studio dans chalet collectif
- SCI** Studio dans chalet individuel
- CH** Chalet

ETAGE

- RdT** Rez de terrasse
- RdC** Rez de chaussée
- As** avec ascenseur

m² : Surface du meublé en mètre carré. Cette surface n'inclut pas les éventuels volumes de hauteur inférieure à 1,80 m.

SAN. Sanitaire

B/D/C (bain, douche, cabinet de toilette)

CHAMBRE :

1, 2, 3... Nombre de chambres.

Une chambre est une pièce indépendante fermée, sans lit superposé, avec au moins une fenêtre donnant vers l'extérieur.

C (Cabine) : pièce indépendante fermée, plus petite (< 7 m²) qu'une chambre.

A (Alcôve) : couchage dans une pièce fermée ou non fermée, libre passage pour les hôtes.

M (Mezzanine) : (seul l'espace d'une hauteur supérieure à 2,20 m est pris en compte dans la colonne m²).

S : Salon (couchage dans le salon)

Exemples :

2 = deux chambres,

2C = deux cabines,

2+C = deux chambres et une cabine.

PRESTATIONS :

Tv Télévision, **@** Accès Internet,

Tel Téléphone, **Lv** (Lave vaisselle),

LI Lave linge, **SI** (Sèche linge),

Ch Cheminée, **Mbb** (Matériel bébé),

B Balcon, **T** (Terrasse),

Gar Garage, **Box** (Garage non

fermé),

Pi Piscine privée,

A (Animaux acceptés)

Cv Chèques Vacances acceptés.

Le code « **gf** » indique que le meublé est également inscrit aux Gîtes De France.

SITUATION/PLAN :

En caractères minuscules : il s'agit du nom du chalet à la station des SAISIES (voir plan page 2).

NB : Le Village est le nom d'une résidence aux Saisies.

En caractères majuscules : il s'agit du Lieu-dit (voir plan en dernière page).

PRIX :

Les prix sont donnés à la semaine ; périodes indiquées en **page 13**.

La taxe de séjour **est en sus**.

Charges (électricité, chauffage, ...) **en plus si les prix sont indexés par un « + »**.

RP signifie "Réservé Propriétaire".

Donnés à titre indicatif, les prix ne constituent en aucun cas un engagement de l'Association des Loueurs de Meublés.

NOEL/NOUVEL AN 2009/2010			VACANCES HIVER 2010				SAISON ETE 2010	
PRIX 1	PRIX 2	PRIX 3	HIVER	PRIX 5	PRIX 6	PRIX 7	BS ETE	ETE
du 19/12 au 02/01	02/01 au 16/01	16/01 au 06/02	06/02 au 06/03	06/03 au 27/03	27/03 au 17/04	17/04 au 01/05	Avant 03/07 Après 28/08	03/07 au 28/08

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2009/2010		Noël Nouvel an	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Début des vacances d'été
Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.	Zone A	du samedi 19 décembre au lundi 04 janvier	du samedi 13 février au lundi 01 mars	du samedi 10 avril au lundi 26 avril	vendredi 02 juillet
Aix Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Corse.	Zone B		du samedi 06 février au lundi 22 février	du samedi 03 avril au lundi 19 avril	
Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.	Zone C		du samedi 20 février au lundi 08 mars	du samedi 17 avril au lundi 03 mai	

